

À une séance EXTRAORDINAIRE du Conseil de la municipalité du Village de Pointe-Fortune, tenue le 27 juin 2018, à 19h30, au local ordinaire des séances du Conseil, sont présents mesdames les conseillères Christiane Berniquez et Guylaine Charlebois et messieurs les conseillers, Claude Trudel, Gilles Deschamps et Kenneth Flack tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire François Bélanger.

Madame la conseillère Marie-France Daoust est absente

Monsieur Jean-Charles Filion, directeur général et trésorier assiste à la rencontre et agit comme secrétaire.

L'AVIS DE CONVOCATION a été transmis tel que prescrit par la Loi à tous les membres du conseil municipal du Village de Pointe-Fortune.

Assistance : 2 citoyennes

#### **Résolution numéro 18-06-139**

#### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire François Bélanger fait la lecture de l'ordre du jour.

Le conseil vote pour que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust		
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Guylaine Charlebois	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

Conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec et à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière pour le Village de Pointe-Fortune.

#### **États financiers 2017**

Durant l'année 2017, nous avons effectué pour 152 892.00\$ de travaux d'investissement dont 45 861.00\$ ont été principalement financés par les transferts reçus dans le cadre du « Programme pour le transfert de la taxe d'accise sur l'essence » et le « Programme d'aide financière à l'amélioration du réseau routier ». Un montant de 83 117.00\$ a été imputé au surplus accumulé non-affecté à titre de contribution (seuil) minimal pour l'obtention de l'aide financière du « Programme pour le transfert de la taxe d'accise sur l'essence ». Un montant de 18 855.00\$ a été affecté du fond de parc pour un total de 147 833.00\$. Le montant résiduel de 5 059.00\$, non couvert par les subventions, a dû être imputé au budget de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement, ont été de 637 162.00\$, tandis que les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 575 712.00\$ avant amortissement. Ainsi, après avoir traité tout l'ensemble fiscal, l'exercice financier 2017 se termine avec un surplus de 51 089.00\$.

Pour l'année 2018, si la tendance se maintient nous prévoyons terminer l'année avec un surplus budgétaire.

#### **Rapport des vérificateurs**

La vérification des livres du Village de Pointe-Fortune a été effectuée par la firme Poirier et Associés Inc. De l'avis des vérificateurs, les états financiers reflètent la situation financière de notre municipalité pour l'exercice terminé au 31 décembre 2017, et ce conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Contrats de plus de 25,000\$

La liste 2017 des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$, ainsi que la liste des contrats de 2 000\$ et plus avec un même contractant, dont le total excède 25 000\$, est déposée avec le présent rapport.

### Sommaire des réalisations 2017

Les principaux dossiers/travaux suivants ont été réalisés :

- Le Conseil a obtenu de madame la députée Lucie Charlebois une subvention de 12 676\$ avec laquelle les travaux d'asphaltage d'une partie de la rue Tisseur (Vallée Mature phase I) ont été exécutés.
- Dans le cadre du programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et du programme triennal d'aide à l'amélioration du réseau routier du provincial (2015-2017), la municipalité aura réalisé en 2017, les travaux d'asphaltage d'une partie de la rue Macdonald (phase II) et le resurfaçage d'une partie des rues Macdonald (phase I), Bois de Boulogne et Tisseur. De plus, la mise en conformité du stationnement du Pavillon Pointe-Fortune a été complétée avec l'ajout d'une enseigne identifiant le Pavillon.
- À même le fond de parc les travaux d'aménagement du futur parc Réal-Larocque et le remplacement du sable par de la fibre de bois dans l'aire de jeux du Parc Olivier-Guimond ont été réalisés.
- Des montants réservés à même le budget 2017 ont permis d'ajouter les deux mats à drapeaux et l'enseigne municipale devant le centre communautaire.
- En 2017, 80 permis ont été émis, dont 5 permis pour nouvelles constructions.

Encore une fois, en 2017 a eu lieu la fête communautaire annuelle, soit la « Fête des Citoyens », le 16 septembre dernier, au Parc Olivier-Guimond. Nous avons constaté une grande participation et avons reçu beaucoup de commentaires positifs sur l'organisation de la fête. Félicitation à la présidente du comité des loisirs Madame Stéphanie Séguin ainsi qu'au comité pour les activités qui ont eu lieu (patinage libre, dîner des bénévoles des inondations, fête des citoyens, fête d'Halloween et la fête de Noël). Je profite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles.

### Crues printanières 2017

Au printemps 2017, plusieurs citoyens ont été victimes des crues printanières exceptionnelles. La municipalité a dû mettre en place des mesures d'urgences pour supportés ces citoyens. Les coûts reliés à ces mesures s'élèvent jusqu'à maintenant à 37 271\$ sur ce montant le gouvernement devrait nous remettre une aide financière de 29 246\$, donc la municipalité devra assumer le montant résiduel de 8 025

### Rémunération des élus 2018

Le maire reçoit de la municipalité une rémunération annuelle de 5 667.00\$ et une allocation de dépenses annuelle de 2 834.00\$. Chaque conseillère/conseiller reçoit une rémunération annuelle de 1 667.00\$ et une allocation de dépenses annuelle de 834.00\$. Le maire reçoit également de la M.R.C. une rémunération de 234.00\$ pour chaque réunion du conseil de la M.R.C. à laquelle il assiste, ainsi qu'une rémunération additionnelle de 167.00\$ pour chaque présence aux réunions des comités dont il est membre.

### Orientations 2018

L'implantation à l'automne 2016 d'un nouveau centre-de-tri (Écocentre) à Rigaud, un autre pas dans la volonté de la MRC de Vaudreuil-Soulanges visant à diminuer les émissions de gaz à effets de serre produits par la décomposition des résidus organiques présents dans les centres d'enfouissement. Une croissance constante dans l'utilisation de l'Écocentre de Rigaud a été constatée pour les citoyens de notre municipalité. L'objectif est de recycler nos matières recyclables, nos matières organiques et avant de jeter vos résidus pour la collecte des déchets domestiques, pensez au centre de tri (Écocentre). Dans la continuité des efforts de réductions des résidus organiques, la municipalité compte implanter la collecte des résidus organiques au courant de l'année 2018. Finalement, la municipalité compte rendre accessible officiellement le Pavillon Pointe-Fortune. Nous sommes en réflexion et toutes suggestions, propositions d'activités sont les bienvenues pour l'utilisation optimale de ce bel édifice.

Soyez assuré(e)s que nous continuerons, en 2018, à travailler à l'amélioration de notre qualité de vie dans le meilleur intérêt de tous les citoyens. Rendre la vie dans notre village de plus en plus enrichissante, c'est l'objectif du Conseil municipal.

Au nom des membres du Conseil et en mon nom personnel à chacun d'entre vous, nos meilleures salutations.

\_\_\_\_\_  
François Bélanger, maire

Déposé le 27 juin 2018.

**PÉRIODE DE QUESTION (portant sur les points à l'ordre du jour)**

Aucune question.

**Résolution numéro 18-06-140**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Les points à l'ordre du jour étant épuisés la levée de la séance est votée à 19h41.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust		
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Guyline Charlebois	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

\_\_\_\_\_  
François Bélanger, maire

\_\_\_\_\_  
Jean-Charles Filion, directeur général